

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS497

présenté par
Mme Pételle, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« interdictions »,

le mot :

« incapacités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel